



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2006/WG.18/3  
7 décembre 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Soixante-deuxième session  
Groupe de travail sur le droit au développement  
Septième session  
Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

**EXAMEN DES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA PROMOTION ET LA MISE  
EN ŒUVRE DU DROIT AU DÉVELOPPEMENT:**

**EXAMEN DU RAPPORT DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DE HAUT NIVEAU  
SUR LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT AU DÉVELOPPEMENT**

**Note du secrétariat**

Le secrétariat a l'honneur de transmettre aux membres du Groupe de travail sur le droit au développement le rapport de la deuxième session de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la mise en œuvre du droit au développement (E/CN.4/2005/WG.18/TF/3), qui s'est tenue à Genève, du 14 au 18 novembre 2005. Outre le résumé des débats, ce rapport comprend les conclusions et les recommandations de l'Équipe spéciale de haut niveau soumises pour examen au Groupe de travail.

-----